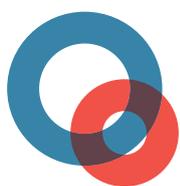


INCUBATEUR LA DYNAMO CRÉTEIL

Vous avez une idée de création
d'entreprise dans le domaine de la santé
ou des technologies innovantes ?

Accélérez le passage de l'idée au projet
au sein de La Dynamo Créteil !



LA DYNAMO
CRÉTEIL



Notre offre

UNE SOLUTION D'HÉBERGEMENT FLEXIBLE...

L'incubateur La Dynamo propose des **postes de travail nomades en open space**, des bureaux meublés fermés réservables et une grande salle de réunion, ainsi qu'une cuisine. Le tout accessible du lundi au samedi de 7 h à 22 h et couvert par un Wifi dédié aux incubés.

...AU PIED DU MÉTRO, DANS UN QUARTIER VIVANT...

Au pied de la station de métro Créteil - L'Échat (ligne 8) et au cœur du **quartier hospitalo-universitaire** (Faculté de Médecine et Hôpital Henri Mondor), l'incubateur vous propose une solution d'hébergement ultra-accessible, au cœur d'un pôle de services vivant (restaurants, commerces...).

...ET À UN TARIF ADAPTÉ

Pour accéder à La Dynamo et à ses services, une **redevance mensuelle de 50 €** est facturée par projet. Ce tarif donne accès à un poste de travail nomade en open space (sans équipement informatique), aux bureaux privatifs, sur réservation, dans la limite de 20 h/mois ainsi qu'à la salle de réunion de 19 personnes.





DES INTERLOCUTEURS ET UN RÉSEAU POUR FAIRE AVANCER VOTRE PROJET

Plusieurs modules d'accompagnement sont proposés aux incubés pour les aider à construire et concrétiser leur projet de création d'entreprise :

- Un **référént** présent pour les incubés au quotidien ;
- Un **suivi régulier du projet** dans le cadre du dispositif régional Entrepreneur # Leader par nos partenaires BGE-Adil, VMAPI, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne ;
- Un **programme d'ateliers et d'événements** donnant des clés pour bien construire son projet ;
- La possibilité de former un **binôme avec un « mentor »**, un chef d'entreprise expérimenté désireux de partager son expérience et son carnet d'adresse avec le porteur de projet ;
- **Des temps de réseautage réguliers** avec la communauté des incubés, les jeunes entrepreneurs du réseau immobilier de GPSEA (une cinquantaine d'entreprises déjà hébergées), les clubs d'entreprises du territoire et les grandes entreprises partenaires de La Dynamo.

UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

En complément de l'offre d'accompagnement généraliste, La Dynamo offre aux créateurs d'entreprise dans le domaine de la **santé** ou des **technologies innovantes** un accompagnement renforcé, adapté aux spécificités des marchés visés et **gratuit pour le porteur**.

Dans un premier temps, un **prestataire spécialisé** établit avec le porteur un **diagnostic** complet du projet afin de déterminer les axes sur lesquels le porteur pourrait bénéficier d'un accompagnement renforcé (structuration juridique, définition du modèle économique, aide à la recherche de financements, développement commercial, communication...). Après **validation d'un programme d'accompagnement renforcé et sur mesure avec le porteur**, Grand Paris Sud Est Avenir prend en charge le coût de cet accompagnement.

Derichebourg, Sodern, Ommic, Valeo...

Plusieurs grandes entreprises sont partenaires de La Dynamo et s'engagent aux côtés des incubés, en participant au programme de mentorat ou par l'organisation de miniconférences inspirantes.

Comment candidater ?

QUI EST ÉLIGIBLE ?

Pour intégrer l'incubateur, il faut :

- Porter une idée de création d'entreprise qui nécessite d'être approfondie et formalisée en un véritable projet ;
- Porter un projet innovant relevant notamment des domaines de la santé, du numérique, du véhicule décarboné et intelligent et de l'éco-construction ;
- Être en capacité de consolider son projet sur une période d'un an.

COMMENT CANDIDATER ?

Étape 1 – Prise de contact pour un premier échange avec l'équipe du développement économique de GPSEA : 01 41 94 32 40 // conomie@gpsea.fr

Étape 2 – Transmission de votre dossier de candidature complété

Étape 3 – Présentation de votre projet lors d'un comité de sélection

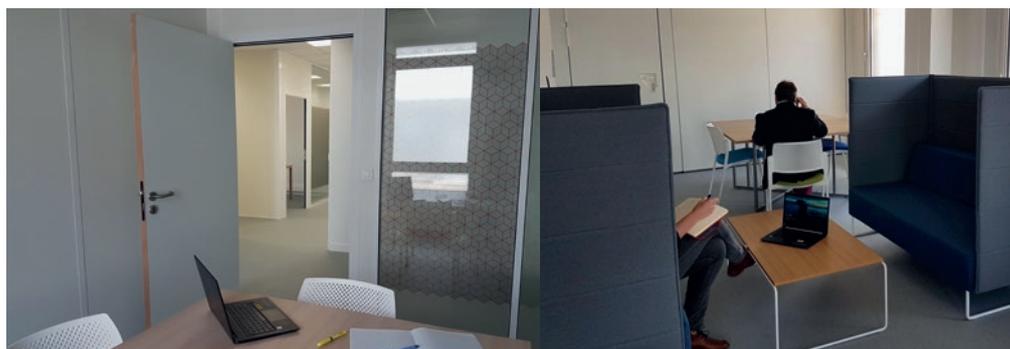
Étape 4 – Si votre dossier est accepté, signature d'une convention d'incubation d'un an, renouvelable 1 an

Étape 5 – Entrée à l'incubateur

CALENDRIER

L'appel à candidature est ouvert toute l'année. Des relevés de dossier sont programmés toutes les 6 semaines environ. Les candidatures sont examinées au cours d'un comité de sélection dans les 15 jours suivant le relevé des dossiers. Pour 2019, les relevés de dossier sont programmés :

le 30 octobre // le 29 novembre // le 10 janvier





Le réseau des pépinières

La Dynamo vient compléter un réseau de 4 pépinières et hôtels d'entreprises à Créteil, Limeil-Brévannes et Chennevières-sur-Marne. Ces équipements proposent aux porteurs de projets et jeunes entreprises **des bureaux, des ateliers et des laboratoires à des prix inférieurs au marché immobilier privé**. Les loyers augmentent avec l'âge de l'entreprise pour l'amener progressivement vers un loyer de marché.

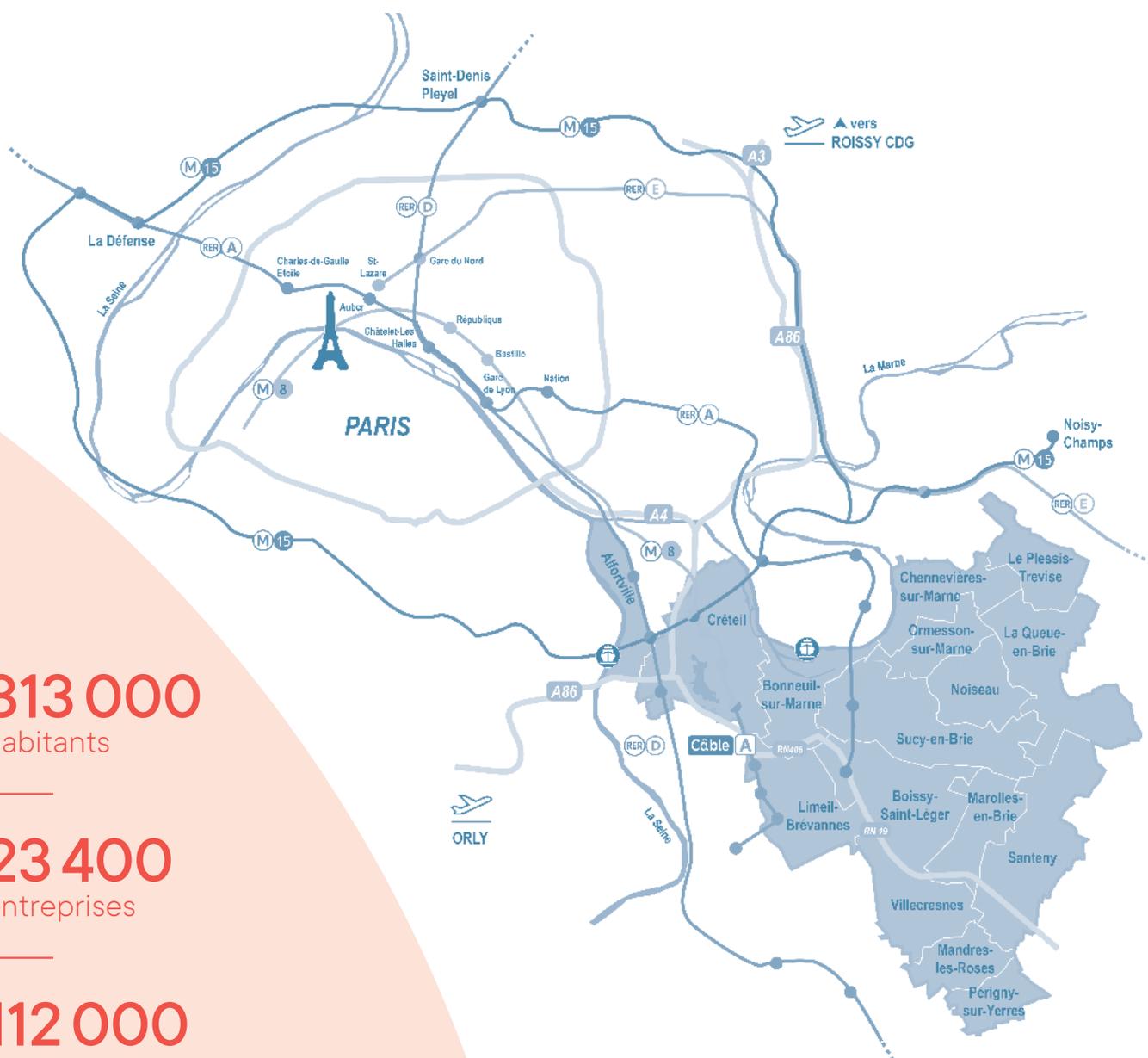
Outre cet avantage financier, ces équipements permettent aux entrepreneurs d'échanger bonnes pratiques et moments conviviaux avec d'autres chefs d'entreprise et de bénéficier d'un **accès facilité aux réseaux économiques du territoire**. **L'accompagnement renforcé** des projets des domaines de la santé et des technologies innovantes se poursuit au sein des pépinières jusqu'à 3 ans après la création de l'entreprise.

La pépinière **Bio&D**, à Créteil, dans le quartier de l'Échat, est spécialisée dans la **santé** et les **biotechnologies**. Le **CITEC**, à Créteil, dans le parc d'activités Europarc (métro Créteil Pointe du Lac), s'adresse aux **entreprises innovantes**.

La poursuite du parcours d'hébergement et d'accompagnement pourra être facilitée pour les entreprises créées au sein de l'incubateur.

Qui sommes-nous ?

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) est l'un des 12 territoires de la Métropole du Grand Paris. Situé au sud-est de l'aire métropolitaine, il rassemble 16 communes.



313 000
habitants

23 400
entreprises

112 000
emplois

40 %
d'espaces verts

Les atouts du territoire

UNE FORTE ACCESSIBILITÉ



20 minutes
de Bastille



25 minutes
de Châtelet



5 minutes de
Gare de Lyon



Dès 2024

UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE

3 000
entreprises créées
chaque année

40
zones d'activités

60
temps forts
économiques par an

UN VIVIER DE COMPÉTENCES

30 000
étudiants

1 650
enseignants-
chercheurs

1 430
doctorants

UNE TERRE D'INNOVATION



4^e
ville de France
(Créteil) pour le
nombre de brevets
déposés à l'INPI

Créteil - Classement 2017
du Figaro « Les villes où
la recherche et l'innovation
vont bien » avec 1 brevet
pour 24 entreprises

CONTACT :

Direction du développement économique

01 41 94 32 40

economie@gpsea.fr

L'aménagement de l'incubateur ainsi que l'accompagnement renforcé et personnalisé sont cofinancés par les Fonds européens (FEDER et FSE) dans le cadre du dispositif « Investissement Territorial Intégré » (ITI).



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne.



Les partenaires de la Dynamo

